

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 40 (2013)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Organisation des Suisses de l'étranger

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Conseil OSE

**La Suisse voit-elle un problème au fait d'avoir plusieurs nationalités ? Et quelles conséquences a la double nationalité ?**

Plus de 70% des Suisses de l'étranger ont, en plus de la nationalité suisse, une autre nationalité. Depuis 1992, la Suisse reconnaît la pluralité de nationalités sans restriction. Dès lors, un Suisse ne doit pas renoncer à sa nationalité suisse lorsqu'il en acquiert une nouvelle, à moins que le droit de son autre Etat d'origine l'exige. En effet, tous les pays ne reconnaissent pas la double nationalité. Il faut donc toujours se renseigner auprès du pays dont on jouit de la nationalité sur les conséquences liées au fait d'avoir une autre nationalité.

Pour les Suisses de l'étranger, le fait d'avoir une autre nationalité peut avoir des conséquences. Ainsi, l'aide sociale pour les Suisses de l'étranger n'intervient généralement pas si la personne est double nationale, à moins qu'elle puisse prouver que sa nationalité suisse est prépondérante, c'est-à-dire que cette personne entretient des liens plus étroits avec la Suisse qu'avec son autre pays d'origine. De même, sera compétent pour la protection diplomatique, le pays avec lequel la personne, jouissant de plusieurs nationalités, a le lien le plus fort. Si la personne se trouve dans son autre pays d'origine, l'Etat suisse ne pourra en principe pas intervenir en sa faveur. Les représentations consulaires et diplomatiques peuvent le faire en cas de violations graves et répétées du droit international public (ex. violation de l'interdiction de la torture). En ce qui concerne les obligations militaires, la Suisse exempte généralement les personnes qui jouissent d'une autre nationalité de l'obligation de servir en Suisse si elles ont déjà effectué un service militaire dans leur autre pays d'origine ou effectué des prestations de remplacement. Demeure réservée l'obligation de s'acquitter de la taxe d'exemption à l'obligation de servir. De même, les Suisses de l'étranger doubles nationaux, qui possèdent également la nationalité de leur pays de résidence, ne peuvent en principe pas venir effectuer leur service militaire facultativement en Suisse, sauf conditions contraires définies dans les conventions entre la Suisse et certains pays sur les obligations militaires. En droit civil également, la double nationalité peut avoir

des conséquences. Les Suisses de l'étranger peuvent par testament par exemple décider de soumettre leur succession au droit suisse mais ils devront en même temps s'assurer que leur autre Etat d'origine, dans lequel elles sont souvent domiciliées, le reconnaisse.

SARAH MASTANTUONI, responsable du service juridique.

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignements sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

## Vacances et séjours de formation pour les jeunes Suisses de l'étranger

**Cet été, plus de 200 jeunes Suisses de l'étranger ont passé un séjour animé dans leur pays d'origine. Les participants se sont intéressés activement à la Suisse, ont noué des contacts avec des Suisses de l'étranger et de Suisse et sont rentrés chez eux la tête pleine de souvenirs. Le service des jeunes de l'OSE s'apprête à accueillir d'anciens et de nouveaux participants pour ses offres de séjours d'hiver.**



**Offres d'hiver de l'OSE – les inscriptions sont ouvertes!**

Le service des jeunes de l'OSE souhaite permettre à encore plus de jeunes de mieux connaître la Suisse. Le programme d'hiver 2013/2014 permet de pratiquer des sports d'hiver dans plusieurs régions de Suisse, de suivre des cours de langue ou de réaliser un séjour individualisé avec l'une des offres de l'OSE pour les jeunes.

**Découvre la Suisse** (dès 16 ans)

Les jeunes voyagent en Suisse pendant deux semaines. Ils sont hébergés dans des familles

d'accueil et choisissent des excursions proposées par l'OSE.

**Système de formation en Suisse** (dès 16 ans)

Pendant deux semaines, l'OSE offre aux jeunes la possibilité de visiter des centres de formation conduisant à la profession souhaitée. Les participants reçoivent des conseils détaillés sur la formation et rencontrent des étudiants du cursus concerné. Ils sont hébergés dans des familles d'accueil pendant leur séjour.

**Camp de ski du Nouvel-An à Lantsch/Lenzerheide (GR)** (de 15 à 25 ans)

Le traditionnel séjour de sport d'hiver pour les jeunes Suisses de l'étranger a lieu du 26 décembre 2013 au 4 janvier 2014 dans les Grisons.

Les **cours de langue** ont lieu du 6 au 17 janvier 2014 à Berne et Fribourg.

**Semaine de sport d'hiver à Davos (GR)**

(dès 18 ans) 29.03.14 – 05.04.14

Un séjour pour jeunes adultes dans la célèbre station de ski de Davos.

**À travers la Suisse**

(dès 14 ans) 19.04.14 – 26.04.14

Un voyage passionnant à travers la Suisse passant par de nombreux sites touristiques.

Les informations sur les programmes pour les jeunes sont publiées sur [www.aso.ch](http://www.aso.ch) à la rubrique Offres.

Organisation des Suisses de l'étranger

Tél: +41 31 356 61 00

[youth@aso.ch](mailto:youth@aso.ch), [www.aso.ch](http://www.aso.ch)

**SÉMINAIRE DE LA SESSION FÉDÉRALE DES JEUNES**

Si tu es un jeune Suisse ou une jeune Suisse de l'étranger ayant entre 14 et 21 ans, que tu parles une langue nationale et que tu t'intéresses aux sujets sociaux et politiques, tu peux t'inscrire maintenant au séminaire politique d'une semaine organisé par l'OSE (du 11 au 17 novembre 2013) et participer à la Session fédérale des jeunes!

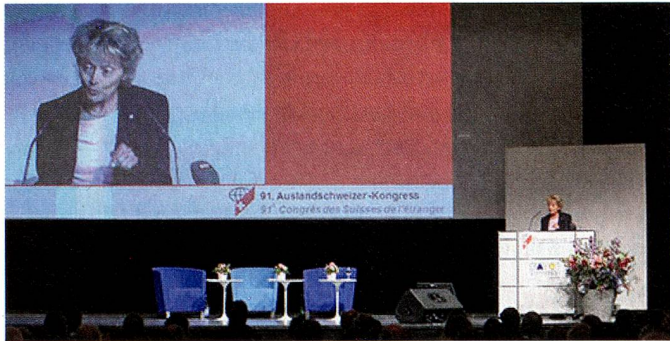
Avec 200 jeunes de Suisse, tu parles de politique au Palais fédéral et tu peux ainsi influencer la politique en Suisse. Grâce à la Session des jeunes, les jeunes Suisses font entendre leur voix depuis plus de 20 ans.





## La mondialisation, les Suisses de l'étranger et la conseillère fédérale

Le congrès des Suisses de l'étranger de cette année a remporté un franc succès. Le thème «La Suisse et la mondialisation» a suscité un vif intérêt, tout comme la venue et le discours de la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf.



Quelque 400 Suisses de Suisse et de l'étranger ont participé au 91<sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étranger à Davos du 16 au 18 août. L'assemblée plénière, événement majeur du congrès, a été l'occasion d'entendre plusieurs voix sur la mondialisation et sur les risques et opportunités de la Suisse dans ce contexte.

### SÉANCE DU CONSEIL DES SUISSES DE L'ÉTRANGER

Comme à l'accoutumée, le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) a tenu séance la veille du congrès à Davos. Le Conseil s'est renouvelé; ses membres ont été réélus ces derniers mois dans le monde entier pour le mandat 2013-2017. Les nouveaux membres désignés du comité de l'organisation des Suisses de l'étranger sont Filippo Lombardi, conseiller aux États PDC du Tessin, et Irène Beutler-Fauguel, représentante des Suisses d'Italie. Jean-Paul Aeschlimann a quitté le comité. Son siège au comité réservé à la communauté des Suisses vivant

en France ne sera pourvu qu'à la prochaine séance du CSE en mars.

L'ambassadeur français à Berne, Michel Duclos, a assisté à la séance du Conseil en tant qu'invité. Il a présenté en détail la position du Gouvernement français dans le conflit sur le nouvel accord fiscal sur les successions avec la Suisse. Voici un récapitulatif de ses explications: comme la France a résilié l'ancien accord, deux possibilités seulement s'offrent à la Suisse, soit elle accepte la proposition de la France pour un nouvel accord soit on reste dans une situation de vide conventionnel. Selon l'ambassadeur, l'option proposée est sans conteste

«La mondialisation n'est ni bonne ni mauvaise», a déclaré la conseillère fédérale dans son discours le samedi après-midi. «La mondialisation présente des risques et des opportunités. Il convient de décider comment tirer profit des opportunités et réduire les risques.» La conseillère fédérale a insisté sur l'importance aujourd'hui pour la Suisse de minimiser les risques, notamment en raison de sa place financière car elle est de loin le plus grand lieu de gestion de fortune transfrontalière. Les instituts financiers suisses gèrent environ 2100 milliards de dollars US de biens étrangers. (Le discours se trouve dans son intégralité sur [www.efd.admin.ch](http://www.efd.admin.ch) > Communiqués de presse et discours.)

Après son intervention devant l'assemblée plénière, la conseillère fédérale a rencontré les jeunes Suisses de l'étranger qui participaient à un projet d'une semaine organisé dans le cadre du congrès par le service des jeunes de l'OSE. D'après les jeunes, la discussion avec Eveline Widmer-Schlumpf, à laquelle aucun journaliste n'était convié, a été très animée, critique et parfois drôle.

Pendant la table ronde de l'assemblée plénière, les personnes présentes ont posé des questions portant avant tout sur le nouvel accord fiscal entre la France et la Suisse, qui prévoit une imposition massive sur les héritages en Suisse de Français et de Suisses vivant en France. De l'avis de la conseillère fédérale, cet accord souhaité par la France est préférable au vide conventionnel. (BE)

meilleure que l'absence d'accord. C'est également l'avis du Conseil fédéral, qui a déjà signé l'accord. Ce dernier doit toutefois encore être ratifié par le Parlement.

Enfin, le Conseil a approuvé à l'unanimité la position de l'OSE dans la procédure de consultation de la nouvelle loi sur les Suisses de l'étranger. Les Chambres fédérales délibéreront probablement encore d'ici à la fin de l'année sur ce projet de loi.

Les noms des membres du Conseil des Suisses de l'étranger sont publiés sur le site internet de l'OSE. [www.aso.ch](http://www.aso.ch) > Politique > Conseil des Suisses de l'étranger > Membres (BE)

### PRESTATIONS DE L'OSE

L'organisation des Suisses de l'étranger (OSE), une fondation de droit privé, est un centre de compétence pour la défense des intérêts des Suisses expatriés. Elle édite la «Revue Suisse» et, avec les associations partenaires, fournit un ensemble de prestations destinées aux membres de la «cinquième Suisse».

■ **Conseil juridique.** Conseil gratuit à l'émigration ou au retour en Suisse.

[www.aso.ch](http://www.aso.ch) – Rubrique «Conseil»

■ **Offres pour les enfants et jeunes.** Offre de camps de vacances, cours de langues, etc. pour des jeunes Suisses désireux de mieux connaître leur pays. [www.aso.ch](http://www.aso.ch) – Rubrique «Offres»

■ **Conseil à la formation en Suisse.** Conseil à de jeunes Suisses de l'étranger désirant effectuer une formation ou des études en Suisse et aide pour le suivi des dossiers de demandes de bourses.

[www.aso.ch](http://www.aso.ch) – Rubrique «Conseil/Formation»

■ **Mise en réseau.** Entrer en contact avec des Suisses dans le monde entier grâce à la plate-

forme de réseautage sur internet [SwissCommunity.org](http://SwissCommunity.org)  
[www.swisscommunity.org](http://www.swisscommunity.org)



**Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)**  
Alpenstrasse 26,  
3006 Berne, Suisse  
Téléphone +41 31 356 61 00  
[info@aso.ch](mailto:info@aso.ch)